

**POUR DIFFUSION IMMÉDIATE**

**VALENER ET GAZ MÉTRO ANNONCENT LEURS RÉSULTATS  
DU DEUXIÈME TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2017**

**Valener**

- Bénéfice net ajusté <sup>1,2</sup> de 0,85 \$ par action ordinaire pour le deuxième trimestre de l'exercice 2017, comparativement à 0,83 \$ par action au deuxième trimestre de l'exercice 2016;
- Liquidités provenant de l'exploitation normalisées <sup>1</sup> de 0,29 \$ par action ordinaire pour le deuxième trimestre de l'exercice 2017, inchangées par rapport au deuxième trimestre de l'exercice 2016; et
- Prolongement de la cible de croissance du dividende sur actions ordinaires
  - Croissance annuelle composée de 4 % pour 4 années additionnelles à partir de l'exercice 2019.

**Gaz Métro**

- Bénéfice net ajusté <sup>1,3</sup> de 142,5 millions \$ pour le deuxième trimestre de l'exercice 2017, en hausse de 2,0 millions \$ par rapport au deuxième trimestre de l'exercice 2016;
- Bénéfice net ajusté <sup>1,3</sup> par part de 0,85 \$, comparativement à 0,84 \$ au deuxième trimestre de l'exercice 2016;
- **Standard Solar, Inc.** : acquisition complétée en avril (suivant l'annonce en mars);
- **Usine de liquéfaction, stockage et regazéification (« LSR »)** : mise en service des nouvelles installations qui permettent de tripler la capacité de liquéfaction de l'usine; et
- **Vermont Gas Systems, Inc.** : mise en service complète du projet de développement du réseau dans le comté d'Addison.

**Montréal, le 11 mai 2017** – Valener Inc. (« Valener ») (TSX : VNR) (TSX : VNR.PR.A), véhicule d'investissement pour le public dans Société en commandite Gaz Métro (« Gaz Métro »), a annoncé aujourd'hui qu'elle a réalisé un bénéfice net ajusté <sup>1</sup> attribuable aux actionnaires ordinaires de 32,9 millions \$ pour le deuxième trimestre de l'exercice 2017, en hausse de 0,8 million \$, ou 2,5 %, comparativement au deuxième trimestre de l'exercice 2016. Ceci se traduit par un bénéfice net ajusté de 0,85 \$ par action ordinaire pour le deuxième trimestre de l'exercice 2017 comparativement à 0,83 \$ par action ordinaire pour le deuxième trimestre de l'exercice 2016.

Le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires s'est élevé à 31,5 millions \$ pour le deuxième trimestre de l'exercice 2017, comparativement à 28,4 millions \$ au deuxième trimestre de l'exercice 2016.

<sup>1</sup> Mesures financières non définies en vertu des principes comptables généralement reconnus des États-Unis (« PCGR »).

<sup>2</sup> Bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires.

<sup>3</sup> Bénéfice net ajusté attribuable aux associés.

Valener a généré des liquidités provenant de l'exploitation normalisées de 11,3 millions \$ (0,29 \$ par action ordinaire) au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2017, conforme aux résultats du deuxième trimestre de l'exercice 2016.

Par ailleurs, Valener annonce la prolongation, pour quatre années additionnelles, de la cible de croissance annuelle composée de 4 % du dividende sur action ordinaire. « Grâce à la qualité de ses actifs sous-jacents et de leurs rendements croissants et prévisibles, sans oublier les projets novateurs dans le domaine non-réglementé, tels que l'ajout de capacité à l'usine de liquéfaction de gaz naturel à Montréal et l'acquisition récente de Standard Solar aux États Unis, Valener aura augmenté, le cas échéant, son dividende annuel pendant huit années consécutives durant les exercices 2015 à 2022 » souligne Pierre Monahan, président du conseil d'administration de Valener.

## Sommaire des résultats de Valener

(en millions de dollars, sauf lorsque indiqué autrement)	Pour les trois mois clos les 31 mars		Pour les six mois clos les 31 mars	
	2017	2016	2017	2016
Bénéfice net	<b>32,6</b>	29,5	<b>56,7</b>	70,0
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	<b>31,5</b>	28,4	<b>54,5</b>	67,8
Bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires <sup>(1)</sup>	<b>32,9</b>	32,1	<b>53,2</b>	48,9
<i>Par action ordinaire (en \$) <sup>(1)</sup></i>	<b>0,85</b>	0,83	<b>1,37</b>	1,27
Liquidités provenant de l'exploitation normalisées <sup>(1)</sup>	<b>11,3</b>	11,3	<b>23,5</b>	21,7
<i>Par action ordinaire (en \$) <sup>(1)</sup></i>	<b>0,29</b>	0,29	<b>0,61</b>	0,56

<sup>(1)</sup> Ces mesures financières sont non définies en vertu des PCGR. Le rapprochement des mesures financières non conformes aux PCGR est présenté ci-après.

## Résultats de Gaz Métro

Le bénéfice net attribuable aux associés de Gaz Métro s'est établi à 142,5 millions \$ pour le deuxième trimestre de l'exercice 2017, en hausse de 2,0 millions \$ par rapport au deuxième trimestre de l'exercice 2016. Cette augmentation s'explique principalement par l'augmentation du bénéfice net réalisé par les activités de la distribution de gaz naturel au Québec (« Gaz Métro-daQ ») et du Vermont.

Par ailleurs, Gaz Métro a complété la construction d'un deuxième train de liquéfaction à son usine de Montréal Est permettant d'en tripler la capacité de production. « Notre usine dispose maintenant d'une capacité de liquéfaction annuelle dépassant les 9 milliards de pieds cubes de GNL. C'est la seule installation du genre dans l'est du Canada. De concert avec notre partenaire, Investissement Québec, nous pouvons, maintenant plus que jamais, miser pleinement sur le potentiel du GNL afin de répondre aux besoins énergétiques des industries qui sont éloignées du réseau gazier et de servir les clients du secteur du transport lourd routier et maritime », a déclaré Sophie Brochu, présidente et chef de la direction de Gaz Métro.

« De plus, avec l'acquisition de Standard Solar, Gaz Métro se positionne de manière à tirer pleinement parti de la croissance projetée de l'énergie solaire aux États-Unis. Cette acquisition reflète la volonté de Gaz Métro d'accroître sa présence dans le segment des énergies renouvelables tout en assurant la croissance de ses activités actuelles », a-t-elle poursuivi.

## Parcs éoliens de la Seigneurie de Beaupré – Valener et Gaz Métro

	Pour les trois mois clos les 31 mars		Pour les six mois clos les 31 mars	
	2017	2016	2017	2016
Production réelle Parcs 2 et 3 (en MWh)	<b>245 119</b>	243 954	<b>458 431</b>	452 869
Production réelle Parcs 4 (en MWh)	<b>62 180</b>	60 373	<b>117 412</b>	112 514
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation Parcs 2 et 3 (en millions \$)	<b>11,1</b>	8,9	<b>24,6</b>	24,1
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation Parcs 4 (en millions \$)	<b>2,7</b>	2,7	<b>5,0</b>	18,5
Distributions versées Parcs 2 et 3 (en millions \$)	-	-	-	-
Distributions versées Parcs 4 (en millions \$)	-	-	<b>0,7</b>	-

<sup>(1)</sup> Inclut un paiement de 12,9 millions \$ reçu d'Hydro-Québec au premier trimestre de l'exercice 2016 lié à un billet à recevoir pour le remboursement de certains coûts de construction.

Parcs éoliens de la Seigneurie de Beaupré 2 et 3, Société en nom collectif (« Parcs 2 et 3 ») ainsi que Parc éolien de la Seigneurie de Beaupré 4 S.E.N.C. (« Parc 4 ») ont globalement généré 307 299 MWh d'électricité au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2017, soit une augmentation de la production de 2 972 MWh, ou 1,0 %, en raison de vents supérieurs à ceux observés au deuxième trimestre de l'exercice 2016. Ainsi, les parcs éoliens ont généré des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation totalisant 13,8 millions \$, soit 2,2 millions \$ de plus qu'au trimestre correspondant de l'exercice 2016.

Ces flux de trésorerie ont notamment permis à Parcs 2 et 3 et à Parc 4 de verser des distributions de 7,4 millions \$ et de 1,3 million \$ respectivement en avril 2017.

## Résultats sectoriels de Gaz Métro - Bénéfice net et bénéfice net ajusté attribuables aux associés <sup>(1)</sup>

(en millions de dollars)	Pour les trois mois clos les 31 mars		Pour les six mois clos les 31 mars	
	2017	2016	2017	2016
<b>Distribution d'énergie</b>				
Gaz Métro-daQ	114,4	112,9	178,5	166,3
Effet de la constatation d'actifs réglementaires liés aux avantages sociaux futurs (Gaz Métro-daQ) <sup>(2)</sup>	-	-	-	79,3
Vermont <sup>(3)</sup>	22,4	20,5	42,8	38,8
	136,8	133,4	221,3	284,4
<b>Transport de gaz naturel</b> <sup>(3)</sup>	6,7	7,4	11,6	11,9
<b>Production d'électricité</b> <sup>(3)</sup>	1,5	1,5	2,3	2,0
<b>Services énergétiques, entreposage et autres</b> <sup>(3)</sup>	1,6	0,9	2,6	1,9
Gain sur réévaluation de CDH à la suite de l'acquisition <sup>(4)</sup>	-	-	12,5	-
	1,6	0,9	15,1	1,9
<b>Affaires corporatives</b> <sup>(3)</sup>	(4,1)	(2,7)	(6,4)	(5,1)
<b>Bénéfice net attribuable aux associés</b>	142,5	140,5	243,9	295,1
Ajustements <sup>(2) (4)</sup>	-	-	(12,5)	(79,3)
<b>Bénéfice net ajusté attribuable aux associés</b> <sup>(1)</sup>	142,5	140,5	231,4	215,8

<sup>(1)</sup> Cette mesure financière est non définie en vertu des PCGR. Le rapprochement des mesures financières non conformes aux PCGR est présenté ci-après.

<sup>(2)</sup> Ajustement ponctuel lié à la comptabilisation d'un actif réglementaire relatif aux avantages sociaux futurs découlant de l'application des PCGR.

<sup>(3)</sup> Net des frais reliés au financement des investissements dans ce secteur. Ces frais correspondent aux intérêts sur la dette à long terme encourus par Gaz Métro afin de financer les investissements dans les filiales, coentreprises et satellites de chacun des secteurs.

<sup>(4)</sup> Gain de 12,5 millions \$ sur la réévaluation à la juste valeur de la participation de Gaz Métro dans Société en commandite CDH Solutions & Opérations (« CDH »), entité détenant 100 % des parts émises et en circulation de CCUM, à la suite de l'acquisition d'une participation additionnelle de 50 %.

### INFORMATIONS SECTORIELLES

#### Distribution d'énergie

##### Au Québec

Le bénéfice net attribuable aux associés provenant de Gaz Métro-daQ s'est élevé à 114,4 millions \$ au deuxième trimestre de l'exercice 2017, en hausse de 1,5 million \$ par rapport au deuxième trimestre de l'exercice 2016. L'augmentation est principalement attribuable :

- à la croissance des investissements dans la base de tarification; et
- à l'effet favorable découlant de l'enregistrement d'une quote-part de l'excédent de rendement de 2,8 millions \$ au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2017;

partiellement atténuée par la diminution des revenus de distribution résultant de la baisse des prix moyens liée à des changements de consommation.

Compte tenu de l'enregistrement de sa quote-part de l'excédent de rendement, Gaz Métro prévoit que le bénéfice net du secteur de la Distribution d'énergie au Québec pour l'exercice 2017 devrait dépasser légèrement le bénéfice anticipé au dossier tarifaire 2017.

### Biométhanisation

À Saint-Hyacinthe, un projet qui prévoit l'achat de gaz naturel renouvelable (« GNR ») produit par la Ville suit son cours. Le début des injections du GNR est prévu en juin 2017 et jusqu'à environ 13 millions de mètres cubes de GNR par année seront produits par la Ville et ensuite injectés en majeure partie dans le réseau gazier de Gaz Métro, donnant ainsi accès à l'ensemble des consommateurs de gaz naturel au Québec, à une énergie propre et renouvelable, produite localement.

### **Au Vermont**

Le secteur Distribution d'énergie au Vermont, par l'entremise de Green Mountain Power Corporation (« GMP ») et Vermont Gas Systems (« VGS »), a réalisé un bénéfice net attribuable aux associés de 22,4 millions \$ pour le deuxième trimestre de l'exercice 2017, en hausse de 1,9 million \$, ou 9,3 %, par rapport au deuxième trimestre de l'exercice 2016 principalement en raison :

- de la hausse de la base de tarification de GMP; et
- du décalage entre le profil de reconnaissance des revenus et celui des coûts.

### Projet Addison

Le 12 avril 2017, VGS a complété la construction et mis en service son projet de prolongement de réseau de distribution de gaz naturel dans le comté d'Addison. Ce projet est considéré comme une solution bénéfique pour l'État du Vermont puisqu'en plus de ses avantages environnementaux, le gaz naturel représente une source d'énergie concurrentielle par rapport aux autres sources d'énergies fossiles. Un tronçon de 0,6 km fait actuellement l'objet de procédures judiciaires devant la Cour suprême du Vermont. En décembre 2016, la Cour suprême du Vermont a autorisé VGS à poursuivre les travaux sans se prononcer sur le fond de l'appel. Les audiences devant la Cour suprême du Vermont ont eu lieu en avril 2017 et une décision est attendue ultérieurement cette année.

### Énergie solaire

Toujours en lien avec son objectif commercial de continuer à offrir des sources de production d'énergie renouvelables aux résidents du Vermont, en mars 2017, GMP a soumis au Vermont Public Service Board (« VPSB ») trois nouveaux projets de parcs solaires d'une capacité de 5 MW chacun. Chacun des parcs permettra également d'emmagasiner de l'énergie pour une capacité de 2 MW. Situés dans l'État du Vermont, ces projets qui seront détenus en partenariat représenteront un investissement d'environ 26 millions \$ US pour GMP. Les approbations du VPSB sont attendues pour le début de l'année 2018 et la construction est prévue à l'automne 2018.

### **Transport de gaz naturel**

Le bénéfice net attribuable aux associés du secteur Transport de gaz naturel s'est élevé à 6,7 millions \$ pour le deuxième trimestre de l'exercice 2017, en baisse de 0,7 million \$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice 2016, principalement en raison de la baisse des volumes transportés par Portland Natural Gas Transmission System, satellite de Gaz Métro, liée à un nombre de contrats court terme moins important.

### **Production d'électricité**

Le secteur Production d'électricité a réalisé un bénéfice net attribuable aux associés de 1,5 million \$ pour le deuxième trimestre de l'exercice 2017, conforme au bénéfice net de 1,5 million \$ réalisé au trimestre correspondant de l'exercice 2016.

### Acquisition de Standard Solar

En avril 2017, Gaz Métro, par l'entremise d'une de ses filiales, a procédé à une acquisition stratégique en acquérant la totalité des actions ordinaires émises et en circulation de Standard Solar, pour une contrepartie nette en espèces de 16,3 millions \$ US. Basée dans l'État du Maryland, Standard Solar est une entreprise américaine leader dans le secteur de l'énergie solaire qui fournit des services de développement, d'ingénierie, de gestion des approvisionnements, de construction, ainsi que d'exploitation et de maintenance de systèmes solaires dans les secteurs commercial, industriel et institutionnel. Standard Solar exerce ses activités dans de nombreux États américains et possède actuellement un important portefeuille de projets prêts à être mis en œuvre d'une capacité totale avoisinant les 80 MW, ainsi qu'un important portefeuille de projets en développement, en plus d'une capacité sous gestion de plus de 100 MW de production d'énergie solaire. Cette acquisition permettra à Gaz Métro d'accroître sa présence et son expertise dans le secteur de l'énergie solaire, représentant l'un des secteurs dont l'essor est le plus rapide aux États-Unis. Cette acquisition, cadrant avec la vision stratégique de Gaz Métro, permettra d'enrichir son savoir-faire actuel dans le secteur de l'énergie solaire et de bonifier sa présence dans le segment des énergies renouvelables, tout en assurant une croissance à long terme de ses activités.

### **Services énergétiques, entreposage et autres**

Le secteur Services énergétiques, entreposage et autres a réalisé un bénéfice net attribuable aux associés de 1,6 million \$ au deuxième trimestre de l'exercice 2017, en hausse de 0,7 million \$ comparativement au deuxième trimestre de l'exercice 2016, reflétant principalement l'effet favorable de 0,4 million \$ lié à l'acquisition de la participation additionnelle dans Société en commandite CDH Solutions & Opérations (« CDH ») qui détient Climatisation et Chauffage Urbains de Montréal, s.e.c.

### Usine LSR

En avril 2017, Gaz Métro a procédé à la mise en service des nouvelles infrastructures de son usine LSR. L'usine de liquéfaction dispose donc maintenant d'une capacité de production annuelle de plus de 9 milliards de pieds cubes de gaz naturel liquéfié. Elle est ainsi en mesure de répondre à la demande croissante de différents marchés du transport routier et maritime, ainsi qu'à celle des régions éloignées du réseau gazier de Gaz Métro-daQ, particulièrement le Nord-du-Québec, la Côte-Nord et le Nord-Est des États-Unis. Au 31 mars 2017, Gaz Métro et son partenaire Investissement Québec ont investi dans le projet 66,5 millions \$ et 48,2 millions \$ respectivement.

### **Affaires corporatives**

Le secteur Affaires corporatives a enregistré une perte nette de 4,1 millions \$ au deuxième trimestre de l'exercice 2017, comparativement à une perte nette de 2,7 millions \$ au deuxième trimestre de l'exercice 2016 principalement en raison d'une hausse des frais de développement reliés à différents projets, notamment l'acquisition de Standard Solar.

### **Initiatives financières**

Le 31 mars 2017, Gaz Métro a émis 4 545 455 nouvelles parts dans le cadre d'un placement privé pour un produit total de 100 millions \$. Le produit du placement a été affecté à des fins générales.

Valener a souscrit sa tranche proportionnelle des parts en circulation, soit 1 318 291 parts de Gaz Métro d'une valeur d'environ 29 millions \$. Gaz Métro inc. a également souscrit sa tranche proportionnelle de ces parts.

## Rapprochement des mesures financières non définies en vertu des PCGR

Pour plus d'informations sur les mesures financières non définies en vertu des PCGR, se référer au rapport de gestion de Valener pour les périodes de trois mois et de six mois closes les 31 mars 2017 et 2016.

### Valener

#### Rapprochement des liquidités provenant de l'exploitation normalisées

<i>(en millions de dollars)</i>	Pour les trois mois clos les 31 mars		Pour les six mois clos les 31 mars	
	<b>2017</b>	2016	<b>2017</b>	2016
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation</b>	<b>12,4</b>	12,4	<b>25,7</b>	23,9
Dividendes aux actionnaires privilégiés	<b>(1,1)</b>	(1,1)	<b>(2,2)</b>	(2,2)
<b>Liquidités provenant de l'exploitation normalisées</b>	<b>11,3</b>	11,3	<b>23,5</b>	21,7

### Valener

#### Rapprochement du bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires

<i>(en millions de dollars)</i>	Pour les trois mois clos les 31 mars		Pour les six mois clos les 31 mars	
	<b>2017</b>	2016	<b>2017</b>	2016
<b>Bénéfice net</b>	<b>32,6</b>	29,5	<b>56,7</b>	70,0
Pertes (gain) sur instruments financiers dérivés	-	2,8	<b>(0,8)</b>	2,7
Impôts sur les bénéfices relatifs au gain (pertes) sur les instruments financiers dérivés	-	(0,7)	<b>0,2</b>	(0,7)
Quote-part des ajustements du bénéfice net de Gaz Métro	-	-	<b>(3,6)</b>	(23,0)
Impôts sur les bénéfices relatifs aux ajustements du bénéfice net de Gaz Métro	-	-	<b>0,7</b>	-
Impôts reportés liés à l'écart temporaire externe sur la participation dans Gaz Métro	<b>1,4</b>	1,6	<b>2,2</b>	2,1
Dividendes cumulatifs sur actions privilégiées de série A	<b>(1,1)</b>	(1,1)	<b>(2,2)</b>	(2,2)
<b>Bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires</b>	<b>32,9</b>	32,1	<b>53,2</b>	48,9

**Société en commandite Gaz Métro**  
**Rapprochement du bénéfice net ajusté attribuables aux associés**

	Pour les trois mois clos les 31 mars		Pour les six mois clos les 31 mars	
<i>(en millions de dollars)</i>	<b>2017</b>	2016	<b>2017</b>	2016
<b>Bénéfice net attribuable aux associés</b>	<b>142,5</b>	140,5	<b>243,9</b>	295,1
Effet du traitement réglementaire lié aux avantages sociaux futurs (Gaz Métro-daQ)	-	-	-	(79,3)
Gain sur réévaluation de CDH à la suite de l'acquisition	-	-	<b>(12,5)</b>	-
<b>Bénéfice net ajusté attribuable aux associés</b>	<b>142,5</b>	140,5	<b>231,4</b>	215,8
<b>Par part, de base et dilué (en \$)</b>	<b>0,85</b>	0,84	<b>1,38</b>	1,28

### Conférence téléphonique

Valener tiendra une conférence téléphonique aujourd'hui à 11 h (heure de l'Est) afin de discuter de ses résultats et de ceux de Gaz Métro pour l'exercice clos le 31 mars 2017. Le public est invité à se joindre à la téléconférence en composant le **647 788-4922** ou sans frais le **877 223-4471**. La téléconférence sera également diffusée en direct à partir du site web de Valener ([www.valener.com](http://www.valener.com)) dans la section « Investisseurs » sous « Événements et présentations » et pourra être réentendue au cours des 365 jours suivant l'appel. Une rediffusion de la conférence téléphonique sera disponible durant une période de 30 jours en composant le 416 621-4642 ou sans frais le 800 585-8367 (code d'accès : 5485664).

### Valener en bref

Valener est une société ouverte détenue à 100 % par le public investisseur. Elle est le véhicule d'investissement pour le public dans Gaz Métro. Par l'entremise de son investissement dans Gaz Métro, Valener offre à ses actionnaires un placement solide dans un portefeuille énergétique diversifié et en grande partie réglementé, au Québec et au Vermont. En tant que partenaire stratégique, Valener, d'une part participe à la croissance de Gaz Métro, et d'autre part investit conjointement avec cette dernière dans la production d'énergie éolienne au Québec. Valener privilégie des sources et des utilisations d'énergie innovantes, propres, concurrentielles et rentables. Les actions ordinaires et privilégiées de Valener sont inscrites à la cote de la Bourse de Toronto sous le symbole « VNR » dans le cas des actions ordinaires et sous le symbole « VNR.PR.A » dans le cas des actions privilégiées de série A. [www.valener.com](http://www.valener.com)

### Gaz Métro en bref

Comptant plus de 7 milliards \$ d'actifs, Gaz Métro est un important distributeur d'énergie. Principale entreprise de distribution de gaz naturel au Québec, elle y exploite un réseau de conduites souterraines de plus de 10 000 km qui dessert plus de 300 municipalités et rejoint plus de 205 000 clients. Gaz Métro est aussi présente au Vermont où elle dessert plus de 315 000 clients. Elle y est active sur le marché de la production d'électricité et sur celui de la distribution d'électricité et de gaz naturel. Gaz Métro s'implique dans le développement et l'exploitation de projets énergétiques porteurs et novateurs tels que le gaz naturel comme carburant et le gaz naturel liquéfié en remplacement d'énergies plus émissives, la production d'énergie éolienne et solaire, et la valorisation du biométhane. Gaz Métro est un joueur clé du secteur énergétique qui prend les devants pour répondre aux besoins de ses clients, des régions et municipalités, des organismes communautaires et des collectivités, en plus de répondre aux attentes de ses associés (Gaz Métro inc. et Valener) et de ses employés. [www.gazmetro.com](http://www.gazmetro.com)

## Mise en garde relativement aux déclarations prospectives

*Le présent communiqué de presse peut contenir des informations prospectives au sens des lois applicables en matière de valeurs mobilières. Ces informations prospectives tiennent compte des intentions, des projets, des attentes et des opinions de la direction de Gaz Métro inc. (« GMI »), en sa qualité de commandité de Gaz Métro, agissant à titre de gestionnaire de Valener (« la direction du gestionnaire »), et sont fondées sur des renseignements qui sont actuellement à la disposition de la direction du gestionnaire et des hypothèses à l'égard d'événements futurs. Les informations prospectives se remarquent par l'utilisation de mots comme « projette », « s'attend », « estime », « vise », « cible », « prévoit », « a l'intention », « anticipe » ou « croit » ou d'autres expressions similaires, de même que leurs formes négatives et leurs conjugaisons. Les informations prospectives mettent en cause des risques et incertitudes connus et inconnus ainsi que d'autres facteurs indépendants de la volonté de la direction du gestionnaire. Un certain nombre de facteurs pourraient faire en sorte que les résultats réels de Valener ou de Gaz Métro diffèrent de façon importante des résultats historiques ou des attentes actuelles telles qu'elles sont exprimées dans les informations prospectives, notamment, sans limiter la généralité de ce qui précède, la teneur des décisions rendues par les organismes de réglementation, les incertitudes liées à l'obtention par Gaz Métro des approbations des organismes de réglementation et des parties intéressées pour exercer l'ensemble de ses activités et les risques socio-économiques associés à de telles activités, les incertitudes liées à la mise en œuvre de la Politique énergétique du Québec 2030, le caractère concurrentiel du gaz naturel par rapport à d'autres sources d'énergie dans un contexte de fluctuations des prix des produits pétroliers observée à l'échelle mondiale, la fiabilité ou les coûts des approvisionnements en gaz naturel et en électricité, l'intégrité des systèmes de distribution de gaz naturel et d'électricité, l'évolution et la rentabilité de Parcs éoliens de la Seigneurie de Beupré 2 et 3, Société en nom collectif (« Parcs 2 et 3 ») et de Parc éolien de la Seigneurie de Beupré 4 S.E.N.C (« Parc 4 ») et d'autres projets de développement, la capacité de Valener de générer suffisamment de liquidités pour soutenir la cible de croissance annuelle anticipée de son dividende ayant trait aux actions ordinaires, la capacité de réaliser des acquisitions attrayantes y compris leur financement et intégration, la capacité de réaliser de nouveaux projets de développement, la capacité d'obtenir du financement dans le futur, la conjoncture économique générale, les fluctuations des taux de change et des taux d'intérêt, les conditions climatiques et d'autres facteurs décrits à la section E « Facteurs de risque de Valener » et à la section R « Facteurs de risque de Gaz Métro » du rapport de gestion de Valener de l'exercice clos le 30 septembre 2016 et les rapports de gestion trimestriels subséquents de Valener qui pourraient traiter de l'évolution de ces facteurs de risque. Bien que les informations prospectives figurant aux présentes soient fondées sur ce que la direction du gestionnaire juge être des hypothèses raisonnables, notamment aucun changement imprévu du cadre législatif et réglementaire du contexte d'exploitation des marchés de l'énergie au Québec et aux États-Unis n'aura lieu, les demandes déposées auprès des divers organismes de réglementation seront approuvées telles que soumises, les prix du gaz naturel demeureront compétitifs, l'approvisionnement en gaz naturel et en électricité sera maintenu ou sera disponible à des coûts compétitifs, aucun événement important ne sera survenu autrement que dans le cours normal des activités, tel qu'un désastre naturel, un autre sinistre ou une menace à la cybersécurité (ou cyberattaque), Gaz Métro pourra continuer de distribuer la quasi-totalité de son bénéfice net (excluant les éléments non récurrents), Parcs 2 et 3 et Parc 4 pourront procéder à des versements de distributions à leurs associés, Valener pourra générer suffisamment de liquidités pour soutenir la cible de croissance annuelle anticipée du dividende ayant trait à ses actions ordinaires, Green Mountain Power Corporation aura la capacité de continuer à réaliser des gains d'efficacité et de synergies à la suite de sa fusion avec Central Vermont Public Service Corporation, Valener et Gaz Métro auront la capacité de présenter leurs informations conformément aux PCGR des États-Unis au-delà de 2018 ou adopteront après 2018 des normes internationales d'information financière (IFRS) permettant la comptabilisation d'actifs et de passifs réglementaires, les besoins de liquidités pour les projets de développement de Gaz Métro seront pourvus grâce à une combinaison de flux de trésorerie d'exploitation, d'emprunts sur les facilités de crédit, d'injections de capitaux par les associés et d'émissions de titres de créance et les filiales pourront obtenir les autorisations requises et les fonds nécessaires au financement de leurs projets de développement, ainsi que d'autres hypothèses décrites dans le rapport de gestion de Valener pour l'exercice clos le 30 septembre 2016, la direction du gestionnaire ne peut garantir aux investisseurs que les résultats réels seront conformes à ces informations prospectives. Ces informations prospectives sont présentées à la date des présentes et la direction du gestionnaire n'a pas l'obligation de les mettre à jour ni de les réviser afin de tenir compte de faits nouveaux ou de circonstances nouvelles sauf si les lois sur les valeurs mobilières applicables l'y obligent. Ces informations ne tiennent pas compte des incidences que pourraient avoir un élément inhabituel, un regroupement d'entreprises ou une autre transaction pouvant être annoncés ou pouvant survenir après la date des présentes. Les lecteurs sont priés de ne pas se fier indûment à ces informations prospectives.*

**Pour plus de renseignements :**

Investisseurs et analystes

**Mariam Elsayed**

Relations avec les investisseurs

514 5983253

[www.valener.com](http://www.valener.com)

Médias

**Marie-Christine Demers**

Communication et Affaires publiques

514 598-3449

[www.twitter.com/gazmetro](https://www.twitter.com/gazmetro)

[www.gazmetro.com/salledepresse](http://www.gazmetro.com/salledepresse)

Des photos, vidéos (B-Roll) et logos de l'entreprise  
sont disponibles dans la médiathèque.